

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 25 mars 2024

Membres en exercice : 9	Date de la convocation: 19/03/2024 <i>L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-cinq mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Michel PHILIP</i>
Présents : 7	Présents : Michel PHILIP, Guy ALBRAND, Bernard RENOY, Yannick BOYER, Jean-Claude GILLON, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD
Votants: 8	
Pour: 8	Représentés: Emmanuel GHIOTTI par Bernard RENOY
Contre: 0	Excusés: Alexandre BORRELLY
Abstentions: 0	Absents:
	Secrétaire de séance: Nathalie UBAUD

Objet: Approbation du Budget Primitif Commune 2024. - DE_2024_014

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif Commune 2024 arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 04/03/2024 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	688 965 €	688 965 €
Section d'Investissement	327 315 €	327 315 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu l'avis de la commission des finances du 04/03/2024,
- Vu le projet de budget primitif 2024,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

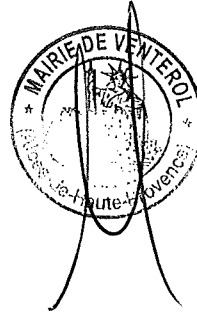
- APPROUVE le budget primitif 2024 arrêté comme suit :
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	688 965 €	688 965 €
Section d'Investissement	327 315 €	327 315 €

RF Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 26/03/2024 004-210402343-20240325-DE_2024_014-DE

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme

Les jour, mois et an susdits
Le Maire
Michel PHILIP



RF Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 26/03/2024 004-210402343-20240325-DE_2024_014-DE